

R
P
F

FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS RWANDESE PATRIOTIC FRONT

F
P
R

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Front Patriotique Rwandais porte à la connaissance du public national et international ce qui suit :

1. Le Gouvernement de Coalition en place à Kigali, manipulé par le Président HABYARIMANA avec la complicité des Autorités françaises, est en train de se livrer à des manœuvres allant à l'encontre de l'esprit et de la lettre de l'Accord de Paix d'Arusha.
Il prend des ~~mesures~~ ~~qui~~ ~~sont~~ ~~des~~ ~~mesures~~ ~~interventionnistes~~ susceptibles de porter préjudice à la réalisation du programme du Gouvernement de Transition à Base Etatique.
2. Sur le plan interne, ledit Gouvernement continue à prendre d'importantes décisions outrepassant ainsi le cadre qui lui a été tracé par l'Accord d'Arusha signé le 4 août 1993 spécialement en son article 8. Certaines de ces décisions concernent des mesures de ~~réformes~~, de ~~transfert~~, de changement des ~~habituels~~ ~~habituels~~ préfectoraux et de démarrage des projets à problème.
3. Le Président de la République a entrepris des voyages à travers le monde en vue de soigner son image de marque. Mais nul n'ignore que le "Rapport de la Commission Internationale d'Enquête sur les violations des Droits de l'Homme au Rwanda depuis le 1er octobre 1990 (7 - 21 janvier 1993)" publié en mars 1993, confirme l'implication personnelle du Président HABYARIMANA dans des actes criminels.
De plus l'esprit et la lettre des Accords d'Arusha limitent les pouvoirs excessifs du Président de la République. Mais ce dernier n'en tient pas compte.

La Communauté Internationale continue à fournir des aides destinées à secourir les déplacés de guerre et des troubles sociaux.
Nous disposons actuellement de preuves irréfutables impliquant les proches parents du Président HABYARIMANA dans les ~~actes~~. Ils restent impunis et continuent imperturbablement leurs pillages. III
5. Au lieu d'assurer la sécurité intérieure et de veiller à la bonne gestion de l'assistance, spécialement de l'aide alimentaire destinée aux déplacés de guerre, le Président HABYARIMANA au cours de ses voyages, fait miroiter aux réfugiés rwandais l'obtention des documents de voyage.
A notre avis la priorité doit être accordée d'abord au ~~renouvellement~~ ~~des~~ ~~actes~~ ~~de~~ ~~l'~~ ~~intérieur~~ du pays.

.../...

6. En conclusion :

- Le FPR se dissocie avec tous les Accords et décisions pris par le Gouvernement actuel à l'encontre de l'esprit et de la lettre de l'Accord de Paix du 4 août 1993 signé à Arusha entre le Gouvernement Rwandais et le FPR.
- Le FPR dénonce la mauvaise foi et toutes les manœuvres du Gouvernement en place, destinées à manipuler le contenu de l'Accord de Paix d'Arusha. Ce Gouvernement ne peut qu'assurer les affaires courantes.
- Le FPR a [] la place aux personnes et donneurs d'aide qui ont contribué à secourir les déplacés de guerre et des troubles sociaux de s'assurer que les aides [] sont utilisées et de mettre sur pied une [] qui déterminera en général la responsabilité des personnes impliquées dans les détournements des aides et en particulier celle du Président HABYARIMANA, de ses proches parents et d'autres Hautes autorités rwandaises.
- Le FPR, de sa part, lie l' [] à l'assurance que les biens transportés serviront prioritairement les intérêts du Peuple Rwandais notamment ceux des déplacés de guerre et des troubles sociaux. En aucun cas le FPR ne cautionnera les intérêts de la dictature.
- Il [] dépend de nous de faire nos documents et de ne pas tomber dans les pièges d'interrogatoire et d'interrogation destinés à les destabiliser. En effet, l'obtention de ces documents implique la déportation [] dans les pays d'accueil ou dans le cas de refus, l' [] dans des conditions d'insécurité actuelle.
- Le FPR rappelle au Peuple Rwandais que le fait de signer l'Accord de Paix n'a pas changé la nature du pouvoir dictatorial de Kigali. En conséquence le Peuple Rwandais doit continuer sans répit sa lutte pour l'instauration d'une véritable démocratie.
- L'UNIR MÉSAME enfin le fait que le régime dictatorial de Kigali mène toutes ces manœuvres, à l'ombre et avec la bénédiction de l'ELYSEE dans le but de contrer l'impact de l'action du FPR, d'affaiblir les Partis Politiques et de consolider le régime en place.

Mulindi, le 2 octobre 1993


Col. ALEXIS KANTARENGWE
PRESIDENT DU FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS